



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Finances Publiques des Landes
DIRECTION EN CHARGE DE LA GESTION PUBLIQUE



Adresse: 23 rue Armand DULAMON
BP309
40011 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Tél : 05 58 46 61 45

Mél : ddfip40.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Pour nous joindre :

Affaire suivie par: Fabien LILLAMAND
Téléphone : 05 58 90 57 42
Courriel : fabien.lillamand1@dgfip.finances.gouv.fr

AVIS DU DOMAINE

CONTRÔLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES

(Code du Domaine de l'Etat, art. R 3 ou décret n° 86.455 du 14 mars 1986)

(Loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001)

N° de dossier : 2016-304L0559

SERVICE CONSULTANT : D.D.T.M. Capbreton.(Mr. Beaugrand).

DATE DE LA CONSULTATION : courrier reçu le 25/04/2016

OPERATION SOUMISE AU CONTROLE (objet et but) : Concession d'utilisation du
Domaine Public Maritime

PROPRIETAIRE : ETAT- DOMAINE PUBLIC MARITIME

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'IMMEUBLE A EVALUER :

Commune de **SOORTS-HOSSEGOR**

Il s'agit, sur la commune de Soorts-Hossegor, pour une surface de 3 302m² :

- L'ensemble de la promenade de la Place des Landais et ses équipements sur 2 856m²
- La passerelle piétonne de 55 ml reliant la place du Point d'Or à la place des Landais sur 171m²
- Une partie du poste de secours sur 11m²
- Une plate-forme rectangulaire en béton accueillant un équipement en saison estivale sur 33m²
- L'ancien blockhaus reconverti en hélistation sur 231m².

REDEVANCE ANNUELLE RETENUE :

Compte tenu de sa nature et de sa situation, ainsi que du montant des droits perçus par la commune de Soorts-Hossegor auprès de l'Association « Hossegor Surf Club » et de la société « Le Glacier de la Centrale », la redevance pour concession d'utilisation du Domaine Public Maritime est de **395€**.

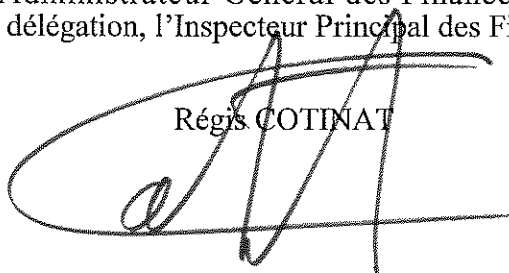
Il conviendra d'informer France Domaine de la suite donnée à l'affaire.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

DAX le 23/06/2016

L'Administrateur Général des Finances Publiques,
Et par délégation, l'Inspecteur Principal des Finances Publiques,

Régis COTINAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.